

Quatre jeunes sur dix vivent dans l'espace rural en Corse

Insee Flash Corse • n° 65 • Janvier 2022

En 2018, parmi les 75 500 jeunes insulaires âgés de 3 à 24 ans, 41 % résident dans une commune rurale. Ils vivent plus souvent dans les espaces ruraux autonomes que dans les autres régions de province, au détriment des espaces périphériques des villes. Entre 18 et 24 ans, le départ pour les études supérieures fait baisser la part de jeunes résidant dans le rural de 6 points par rapport aux 11-17 ans. L'environnement familial, la nature et la taille de logements, diffèrent selon le lieu de vie. Celui-ci a également un impact sur les temps de trajets pour rejoindre l'établissement scolaire fréquenté.

Au 1^{er} janvier 2018, 75 500 jeunes âgés de 3 à 24 ans résident en Corse. Parmi eux, 31 290 vivent dans une commune rurale, soit 41 % des jeunes de l'île. Avec 4 points de plus qu'en France de province, l'île se situe au 6^e rang des régions où cette part est la plus importante. Cette position médiane cache toutefois une spécificité : les jeunes insulaires résident plus souvent dans les espaces ruraux autonomes au détriment des espaces périphériques des villes ► **définition**. L'île est d'ailleurs la région métropolitaine où la part de jeunes habitant dans des territoires ruraux autonomes est la plus élevée (23 % contre 15 % en moyenne de province). Au contraire, elle compte la plus faible proportion de jeunes installés dans des territoires ruraux sous influence de pôles urbains (18 % contre 23 %). La répartition des jeunes suit de fait celle de la population sur l'île. En effet, si un habitant sur deux vit dans l'espace rural en Corse, un quart est installé hors influence des villes contre un sixième en France de Province.

Départ des jeunes du rural pour la poursuite des études supérieures

La répartition des jeunes de 3 à 24 ans sur le territoire est différente selon les âges ► **figure 1**. En effet, en fonction du cycle de vie, les besoins des familles et des jeunes et donc les choix d'installation varient.

Parmi les enfants âgés de 3 à 10 ans, 42 % vivent dans l'espace rural. Cette part augmente de 2 points pour la population âgée de 11 à 17 ans qui représente 10 800 adolescents. En effet, une partie des familles avec enfant-s quittent les espaces urbains pour un cadre de vie plus agréable dans les communes rurales à proximité des villes. Les établissements d'études supérieures étant majoritairement implantés dans les pôles urbains, la part des jeunes habitant une commune rurale chute de 6 points après 18 ans. Ainsi, parmi les 22 000 jeunes de 18 à 24 ans, seulement 38 % résident hors de l'espace urbain. On constate une double mobilité, au sein de la région des espaces ruraux vers les pôles urbains mais également de la Corse vers le continent où certains jeunes poursuivent leurs formations. Les jeunes restant dans le rural sont plus souvent en emploi, notamment dans les territoires sous influence d'un pôle où un jeune

sur deux travaille. De même, la part d'apprentis dans les espaces ruraux reste bien supérieure à celle de l'urbain (9 % contre 5 %). Mais c'est aussi dans le rural que les jeunes sont le plus au chômage, notamment dans les territoires les plus isolés où un jeune sur cinq est confronté à cette situation. En revanche, au sein des territoires urbains où sont situées les formations du supérieur, les jeunes sont le plus souvent étudiants (41 %).

À la sortie des études, le nombre de jeunes vivant dans le rural augmente sensiblement (+ 4 points entre 21 et 23 ans), mais ne retrouve pas son niveau initial.

► 1. Répartition des jeunes en Corse par tranche d'âge selon le type d'espace en 2018

	3-10 ans	11-17 ans	18-24 ans	Ensemble des 3-24 ans
Nombre de jeunes	28 929	24 557	21 987	75 472
Rural (%)	42,1	43,8	38,0	41,5
Dont rural autonome (%)	23,4	24,1	21,7	23,1
Dont rural sous influence d'un pôle (%)	18,7	19,7	16,3	18,4
Urbain (%)	57,9	56,2	62,0	58,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement de la Population 2018, exploitation complémentaire.

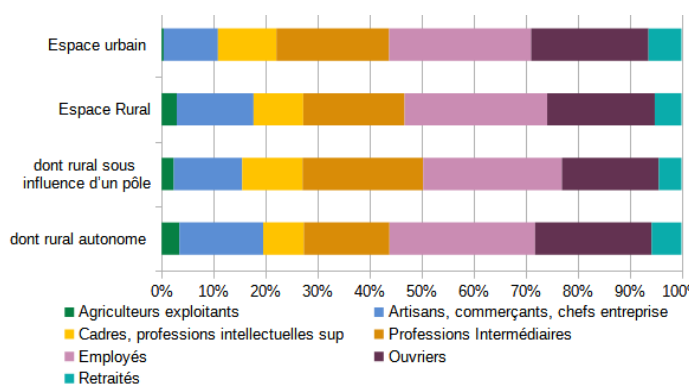
Des familles aux profils différents entre campagne et ville

En Corse, dans l'espace rural, la part des enfants âgés de 3 à 17 ans vivant au sein d'une famille monoparentale est moins fréquente que dans les espaces urbains (22 % contre 25 %). Ainsi, 78 % des enfants vivent dans un ménage composé d'un couple avec enfants. Un jeune sur deux vit dans un foyer avec un frère ou une sœur comme en ville, mais la part des familles de 4 enfants ou plus y est supérieure (6 % contre 5 %), notamment au sein des communes rurales autonomes (7 %).

Enfin, ils sont plus souvent dans un foyer où la personne de référence est agriculteur ou artisan, commerçant, chef d'entreprise, et sont moins enfants d'ouvriers, notamment dans le rural autonome ▶ **figure 2**. La part des jeunes vivant dans un ménage dont la personne de référence est cadre ou professions intermédiaires est en revanche proportionnellement plus fréquente dans le rural sous l'influence des pôles que dans les espaces urbains (respectivement 23 % et 12 % contre 22 % et 11 %).

Les modes de vie des jeunes âgés entre 18 et 24 ans diffèrent également selon le type d'espace où ils résident : les trois quarts vivent chez au moins un de leurs parents dans le rural sous influence d'un pôle contre seulement la moitié dans l'urbain. En ville, un quart d'entre eux vit seul ou hors ménage (résidence universitaire), soit quatre fois plus que dans les espaces ruraux.

► 2. Répartition des catégories socioprofessionnelles selon le type d'espace



Source : Insee, Recensement de la population de 2018, exploitation complémentaire.

Des logements plus spacieux mais des temps de trajet importants

Les logements étant plus spacieux dans le rural, les conditions de vie des enfants y apparaissent comme plus confortables. En effet, les logements sont en grande majorité des maisons (72 %) et la part de logements de grande taille (plus de 6 pièces) est plus importante dans le rural qu'en ville (15 % contre 8 %). Ainsi, un logement sur quatre a une surface supérieure à 120 m². De fait, les enfants qui grandissent dans le rural ont plus souvent accès à une chambre individuelle que ceux vivant en ville (72 % contre 69 %). Malgré cela, la suroccupation des logements touche également les jeunes ruraux. Ils sont 14 % à vivre dans un logement sur-occupé dans le rural, soit la même proportion qu'en ville.

Ce qui différencie le plus les jeunes des espaces ruraux et urbains sont les temps passés et les distances parcourues dans les transports pour se rendre dans leur établissement d'études. Avec un maillage des établissements du premier degré plus dense (254 écoles réparties sur 137 communes) ▶ **figure 3**, les deux tiers des écoliers résident dans

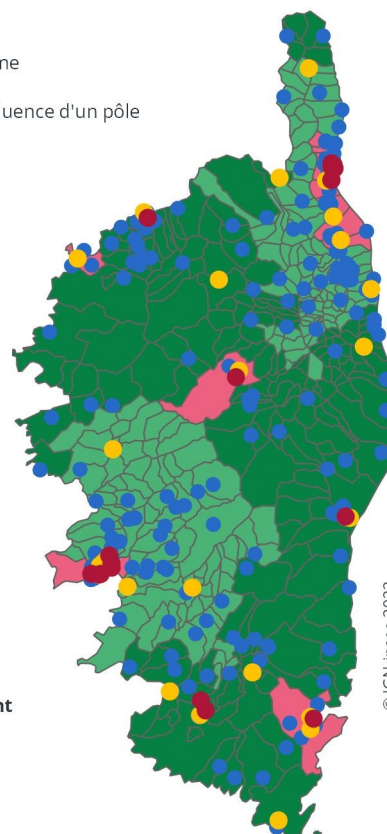
► Pour en savoir plus

- Chantal Brutel (Insee), « Entre ville et campagne, les parcours des enfants qui grandissent en zone rurale », *Insee Première* n° 1888, janvier 2022.
- Dubuis T., Bretel A., Agostini M., Genovese A., « En Corse, 11 000 jeunes de 16 à 29 ans inactifs ou au chômage », *Insee Flash* n° 63, novembre 2021.
- Caruso D., Dubuis T., « Le rural en Corse : l'essentiel du territoire mais un habitant sur deux », *Insee Analyses Corse* n° 33, avril 2021.

► 3. Les établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degré en Corse en 2018 par type d'espace

Type d'espace

- Rural autonome
- Rural sous influence d'un pôle
- Urbain



Type d'établissement

- Lycées
- Collèges
- Écoles

Source : Insee, Base Permanente des Équipements, Grille de densité.

leur commune de scolarité. Toutefois, la moitié des enfants vivant dans une commune rurale met plus de 18 minutes pour s'y rendre, soit 6 minutes de plus que pour ceux qui résident en ville.

Les établissements du second degré sont plus rares sur le territoire et se concentrent sur un nombre restreint de communes (21). Cela conduit 72 % des jeunes de 11 à 14 ans à sortir de leur commune et allonge le temps de transports. Ainsi, la moitié des collégiens du rural passe plus de 22 minutes dans les transports contre 8 minutes pour ceux habitant en ville.

Enfin, c'est au lycée que la proportion des jeunes ne résidant pas dans leur commune de scolarité est la plus importante. Dans l'espace rural, neuf lycéens sur dix sortent quotidiennement de leurs villages pour rejoindre l'une des sept communes abritant un lycée, dont seulement trois situées en zone rurale (Sartène, Prunelli-di-Fiumorbu et L'Île-Rousse). La moitié de ces lycéens met plus de 30 minutes pour se rendre dans leur lieu de scolarité, soit 13 minutes de plus que leurs homologues des villes. ●

Thomas Dubuis, Antonin Bretel (Insee)

► Source et définition

Cette étude est basée sur les données du **Recensement de la Population de 2018**, exploitation complémentaire. Elle porte sur les enfants et jeunes de 3 à 24 ans résidant en Corse. Les temps d'accès et les distances entre lieu de résidence et lieu d'études correspondent au temps de trajet en voiture dans des conditions normales de circulation.

Une commune rurale est une commune peu dense ou très peu dense au sens de **la grille communale de densité**.

